

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Transition écologique

Transports

Direction générale de l'aviation civile

Décision du 21 février 2022 portant délégation de signature à certains agents du bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile en vue d'effectuer des opérations de dépenses et de recettes

NOR : TRAA2206169S

(Texte non paru au journal officiel)

Le directeur du bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile,

Vu le code des transports, notamment l'article R. 1621-2 ;

Vu le code de l'aviation civile, notamment l'article R.711-7 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 10 et 73 ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 8 décembre 2020 portant renouvellement du directeur du bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile,

Vu la décision du Directeur du BEA en date du 17 février 2022 portant organisation du Bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile

Décide :

Article 1^{er}

Délégation est donnée aux agents figurant dans le tableau en annexe afin d'effectuer dans un système d'information les opérations de dépenses et de recettes mentionnées aux articles 23, 30, 31 et 32 du décret du 7 novembre 2012 susvisé du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », dans les limites de leurs attributions.

Article 2

La décision du 12 décembre 2017 portant délégation à certains agents du bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile en vue d'effectuer des opérations de dépenses et de recettes, est abrogée.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le 15 mars 2022.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la Transition écologique.

Fait le 21 février 2022

R. JOUTY

ANNEXE

AGENTS	FONCTIONS
Jean-Louis MATTERA	Secrétaire général
Brigitte MORETTI	Cheffe de la division de la gestion financière et du contrôle de gestion jusqu'au 30 juin 2022
Nelly SANOUSSI	Cheffe de la division des ressources financières
Angélique FERREIRA MENDES	Gestionnaire unité des marchés et des dépenses
Isabelle PIRES	Gestionnaire unité des marchés et des dépenses
Karima SADDEDINE	Gestionnaire unité des marchés et des dépenses
Alexia BELL	Assistante de direction / Chargée de voyages
Mylé DEGLUAIRE	Chargée de voyages
Véronique GORECKI	Chargée de voyages